

Journée d'Etude

Avec les partenariats du Barreau de Nice et de l'Ecole des Avocats du Sud-Est.

Le Centre d'Études et de Recherches en Droit des Procédures (CERDP, E.A. n° 1201) organise à la

Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Amphithéâtre 202 (1^{er} étage du bâtiment central)

Vendredi 14 novembre 2014

une journée d'étude sur le thème :

Fonctionnaires et Droit pénal : des justiciables comme les autres ?

L'actualité récente est riche en faits divers qui mettent en cause et parfois conduisent à la condamnation de membres de la fonction publique : des forces de l'ordre qui renversent des piétons lors d'une course-poursuite avec des malfaiteurs, une enseignante poursuivie pour l'homicide involontaire d'un élève retrouvé pendu dans le couloir de l'école, un directeur d'établissement pénitentiaire poursuivi à la suite du décès d'un détenu tué par son compagnon de cellule, des sapeurs-pompiers victimes d'agressions les empêchant de se rendre sur les lieux d'une intervention...

Les fonctionnaires paraissent exposés à un risque pénal particulier. Réalité ou impression fautive due à une surexposition médiatique ? Mise en œuvre cohérente d'une loi pénale qui s'applique à tous les citoyens, mais qui attend plus et mieux de la part de serviteurs de l'Etat ?

PROGRAMME

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocutions d'ouverture

Christian VALLAR

Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Yves STRICKLER

Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis,
Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit des Procédures

Matinée : LE STATUT PENAL DU FONCTIONNAIRE

Présidée par **Roger BERNARDINI**

Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Doyen honoraire

9h30 **La définition pénale du fonctionnaire**

Christophe TUKOV

Ancien magistrat judiciaire ; Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Nice, Rapporteur public

10h00 **La responsabilité pénale du fonctionnaire :
le fonctionnaire auteur**

Jacques-Henri ROBERT

Professeur émérite de l'Université Paris II-Panthéon-Assas

10h30 **La protection pénale du fonctionnaire : le fonctionnaire victime**

Fabienne GHELFI

Maître de Conférences, HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis

11h00 **Le mythe de la poursuite pénale des personnes morales de droit public**

Marc DALLOZ

Maître de Conférences à l'Université Nice Sophia Antipolis

11h30 Débats puis Déjeuner libre

Après-midi : LA POURSUITE PENALE DES FONCTIONNAIRES

Présidée par **Jacques-Henri ROBERT**
Professeur émérite de l'Université Paris II

13h30 **Le risque pénal des fonctionnaire en chiffres**

Roger BERNARDINI

Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Doyen Honoraire

14h00 **L'exposition des fonctionnaires au risque pénal : le point de vue des professionnels**

Moderateur : **Les fonctionnaires chargés de l'ordre et de la sûreté**
Roger BERNARDINI

Philippe FRIZON

Commissaire divisionnaire, Chef de l'antenne de Police judiciaire de Nice

Colonel Gaël MARCHAND

Commandant du Groupement de Gendarmerie des Alpes-Maritimes

Anne-Dominique PINEY

Directrice Adjointe à la Maison d'arrêt de Nice

Moderateur : **Les fonctionnaires des services sociaux et éducatifs**
Fabienne GHELFI

Régis BRANDINELLI

Chef d'Etablissement (DG) Institut Stanislas Cannes

Christophe MARTIN

Chef d'Etablissement (DG) et Titulaire de la chaire Ingénierie de la Résilience et Sécurité chez MINES Paris Tech - Ecole des mines de Paris

Michelle GUIDI

Directrice Inter-régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, DirPJJ du Sud-Est

Moderateur : **Les fonctionnaires des services médicaux et de secours**
Christine COURTIN

Olivier RIQUIER

Lieutenant-Colonel du Groupement Territorial Sud, SDIS 06

Jacques BARBERIS

Médecin-Colonel, Médecin-chef du SDIS 06

Dr François VALLI

Praticien Hospitalier, Directeur Médical du SAMU 06

Patrick CHICHÉ

Directeur des relations avec les usagers au CHU de Nice

16h00 Débats

16h30 **Le procès pénal des fonctionnaires : le regard des praticiens**

- **L'instruction pénale impliquant des fonctionnaires**

Alain CHEMAMA

Doyen des Juges d'instruction près le Tribunal de Grande Instance de Nice

- **La défense pénale d'un fonctionnaire**

Cédric PORTERON

Avocat au Barreau de Nice, Maître de Conférences associé à l'Université Nice Sophia Antipolis

17h30 Débats / Clôture

Université Nice Sophia Antipolis
Faculté de Droit et Science Politique

Journée d'étude
NICE, vendredi 14 novembre 2014

**A RETOURNER AU PLUS TARD :
Le 7 novembre 2014**

Attention : Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **31 octobre 2014**

BULLETTIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du **CERDP**
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS
(anciennement avenue Robert Schuman) - Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Courriel : cerdp@unice.fr
Site internet : <http://webs.unice.fr/CERDP>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

Nom :

Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse :

Courriel :

78 euros T.T.C. - la journée du 14 novembre 2014
(Les frais d'inscription comprennent l'accueil des participants et la documentation).

→ Je règle la somme deEuros par chèque bancaire
OU postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.**

Je souhaite une facture.

Je souhaite une attestation de présence.

Date :

Signature :



Journée d'Etude
du 14 novembre 2014

Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **31 octobre 2014**.

Date de clôture des inscriptions : **7 novembre 2014**.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

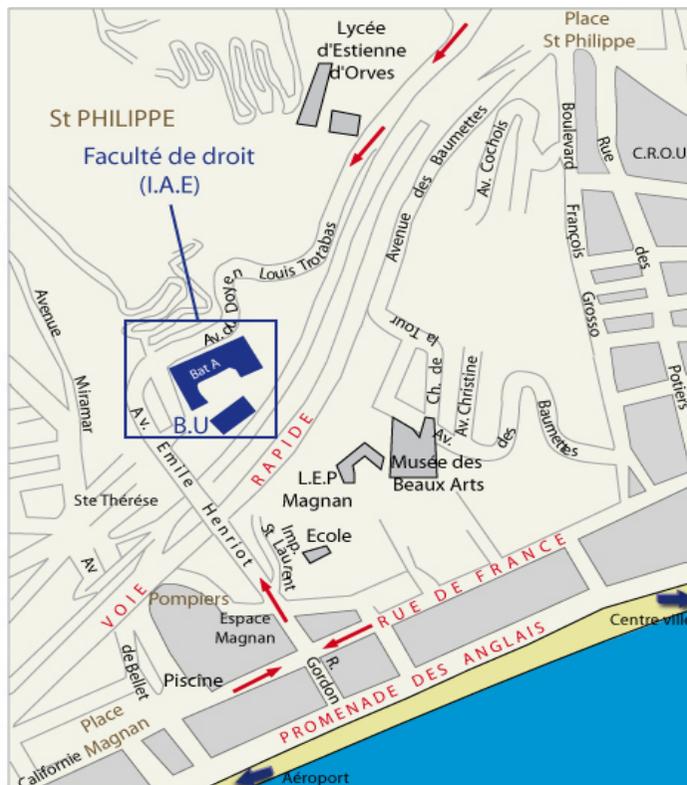
La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14 -2 de la loi du 31 décembre 1971.

La journée du 14 novembre 2014 peut être validée pour 6 heures de formation.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS (anciennement avenue Robert Schuman)
Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Courriel : cerdp@unice.fr
Site : <http://webs.unice.fr/CERDP/>



Faculté de Droit et Science Politique
Av Doyen Louis Trotabas (anciennement avenue Robert Schuman)
06050 Nice Cedex 1

Un double accès :

→ **par le Quartier St Philippe / Lycée Estienne d'Orves :**

En partant de la Place St-Philippe (haut du Bd François Grosso), longer la Voie Rapide en prenant l'Av. Robert Schuman, puis dans sa continuité, l'Avenue Doyen Louis Trotabas, qui mène tout droit à la Faculté.

→ **par le Quartier Magnan / Rue de France :**

- En venant de la **Rue de France** : avant la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Avenue Emile Henriot
- En venant de la **Place Magnan** : après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche, la montée de l'Avenue Emile Henriot

Par quels moyens :

→ **Par BUS :** Lignes 3, 9, 10, 12, 22 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France

→ **Par TRAIN SNCF :** Arrêt "Nice-Ville"

Partant de la Gare :
BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves" (St Philippe)
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France

→ **De l'AEROPORT :**

En Voiture : Par la Promenade des Anglais

BUS :

- du **Terminal 1** : BUS 23 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France, en bas de l'Av. Emile Henriot.
BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais
- du **Terminal 2** : BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

→ **Par la ROUTE :**

Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.
Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Avenue Emile Henriot.
L'entrée du Parking de la faculté se trouve après le 1^{er} virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.



Centre d'Études et de Recherches
en Droit des Procédures

Vendredi 14 novembre 2014

Journée d'étude organisée à la
Faculté de Droit et Science Politique de Nice (Amphi 202)

**«Fonctionnaires et Droit pénal :
des justiciables comme les autres ? ».**

Sous la Présidence de

Roger BERNARDINI

Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Doyen Honoraire
Jacques-Henri ROBERT,
Professeur émérite de l'Université de Paris II

Direction Scientifique

Christine COURTIN

Maître de Conférences, HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis
Marc DALLOZ

Maître de Conférences à l'Université Nice Sophia Antipolis

avec le soutien



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE NICE

